

Communauté de communes

Côte de Penthièvre

Erquy La Bouillie Planguenoual Pléneuf-Val-André Plurien Saint-Alban



Trions plus, trions mieux

Un petit nouveau dans notre tri !

À partir du **1er janvier 2013**, la collecte des déchets recyclables arrive à votre porte. Dès à présent, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre engage auprès des habitants une campagne d'information, afin que chacun **s'approprie les futures consignes de tri.** Un accompagnement qui s'exercera tout au long de cette mise en place afin de vous permettre d'accueillir un petit nouveau dans votre tri : **le bac jaune.**



Dans la continuité de sa politique d'incitation au tri sélectif et pour aller encore plus loin dans cette démarche, la Communauté de Communes donne à tous les moyens d'un tri responsable : **une deuxième poubelle, à couvercle jaune, destinée au recyclage à la maison.**
Une grande nouveauté qui vous facilite la vie !

Malgré les bonnes pratiques de tri sur nos 6 communes, des efforts sont encore à faire sur la quantité et la qualité de ce tri. Rien n'est joué en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement. Il faut continuer d'innover et trouver des solutions. Cette nouvelle étape de mise en place de la collecte sélective en porte à porte est l'une d'elles.

Avec le bac jaune, **le tri devient plus simple, plus pratique et plus rapide.** Ce nouveau service à domicile répondra davantage aux pratiques des habitants et à leurs attentes.

Rue Christian de la Villéon - 22400 Saint-Alban - Tél. 02 96 32 98 90 / Fax 02 96 32 98 91
accueil@cdc-cote-penthievre.fr - www.cdc-cote-penthievre.fr

Le tri à domicile, c'est plus facile

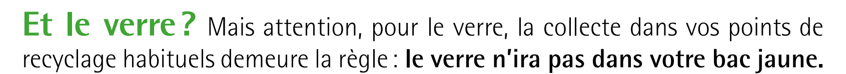


Qu'est-ce qui changera ?

→ De nouvelles consignes de tri

Dans votre nouveau bac jaune, vos déchets recyclables habituels pourront être mélangés et être recyclés : **papiers, cartons, emballages plastiques et emballages métalliques s'y mêleront.** Il ne sera plus nécessaire de les séparer comme c'était le cas dans les conteneurs des points recyclage.





Et le verre ? Mais attention, pour le verre, la collecte dans vos points de recyclage habituels demeure la règle : **le verre n'ira pas dans votre bac jaune.**

→ Les tournées de collecte des ordures ménagères

La quantité de déchets à incinérer a déjà diminué. Avec la collecte en porte à porte, il y aura encore moins de déchets dans le bac des ordures ménagères. Aussi, **à partir de janvier 2013,** les tournées des ordures ménagères seront modifiées et vont se généraliser à une fois par semaine sur tout le territoire de la Communauté de Communes. Pour les professionnels, la fréquence des collectes sera adaptée en fonction des quantités produites.

ET TOUJOURS...

Les déchèteries de Planguenoual et Erquy

Elles restent incontournables pour tous les **gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, solvants...**

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès !

Un Programme local de prévention : des solutions en actions

En partenariat avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la Communauté de Communes a mis en place un programme de prévention des déchets. Des solutions ont déjà été apportées pour encourager chacun d'entre nous à diminuer et limiter ses déchets à la source : distribution d'autocollants Stop-Pub, promotion du compostage, de l'achat malin...



En route pour de nouveaux **éco-gestes !**

Les nouvelles habitudes offertes par le nouveau bac jaune dans votre tri feront réaliser des économies d'énergie et de ressources naturelles. Pour que le développement durable devienne un vrai mode de vie au sein de notre territoire, voilà un bac qui doit obtenir la mention « très bien ».

Les dates clés

Octobre et novembre 2012

→ Distribution du bac jaune à votre domicile

Chaque habitant recevra les informations sur les nouvelles consignes de tri. **Des ambassadeurs du tri passeront dans les foyers afin d'évaluer les besoins, répondre aux questions et remettre un bac jaune accompagné du guide du tri et du calendrier des collectes.** Un numéro vert sera également à votre disposition pour répondre à vos questions.



1er janvier 2013

→ Début de la collecte sélective en porte à porte

La nouvelle collecte du bac jaune en porte à porte sera lancée pour les déchets recyclables. Elle aura lieu tous les quinze jours. **Un calendrier avec les nouveaux jours de collecte sera remis à chaque foyer avec les jours de collecte du bac jaune et du bac des ordures ménagères.**

Résidence secondaire : Le bac jaune mode d'emploi

Une des spécificités de la Communauté de Communes est d'abriter de nombreuses résidences secondaires sur son territoire, particulièrement à Erquy et Pléneuf-Val-André. C'est pourquoi une première information en période estivale a semblé judicieuse. Néanmoins, certains propriétaires de ces résidences seront probablement absents lors du passage des ambassadeurs du tri et de la distribution des bacs jaunes à l'automne.

Qui va récupérer votre bac jaune ? C'est l'occasion d'avoir **une démarche citoyenne et de trouver de petits arrangements entre voisins.** Des petits gestes qui offrent l'occasion d'inventer de nouvelles **« solidarités écologiques ».** Le numéro vert mis en place pour l'opération sera aussi une option !









■ Cyan100.com | 06-12-229 | Photos : ecoemballages.fr | Imprimé dans le respect de l'environnement